

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 148

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 15

À la seconde phrase de l'alinéa 62, après le mot :

« mentionnés »,

insérer les mots :

« dans le tableau précédent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.